



NOTE CONCEPTUELLE

53^E ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU FORUM PARLEMENTAIRE DE LA SADC QUI SE TIENDRA AU PARLEMENT DE LA TANZANIE, À ARUSHA, EN TANZANIE

DU 2 AU 8 JUILLET 2023

THÈME : « MODERNISER L'AGRICULTURE POUR LUTTER CONTRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LE CHÔMAGE DES JEUNES DANS LA RÉGION DE LA SADC : RÔLE DU PARLEMENT »

I. CONTEXTE DE LA MODERNISATION DE L'AGRICULTURE, DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DU CHÔMAGE DES JEUNES

1. En 2023, l'agriculture reste le pilier de la plupart des économies africaines, en particulier des pays d'Afrique australe. La production agricole et les industries de transformation associées, également appelées agro-industries, constituent un pilier économique de premier plan pour la région. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la contribution de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche en Afrique, en termes de valeur ajoutée à l'économie mondiale, a plus que doublé entre 2020 et 2022, passant de 167 milliards de dollars américains à 413 milliards de dollars américains. L'agriculture est également une source constante de nourriture pour la population croissante. Selon les chiffres de l'Oxford Business Group, les petits exploitants agricoles représentent environ 80 % de la production alimentaire en Afrique subsaharienne. Les produits agricoles constituent également l'une des principales exportations intra-SADC, ce qui démontre le potentiel inné de ce secteur pour résoudre des problèmes régionaux tels que la faim et la

malnutrition. Dans certains pays de la SADC, la contribution de l'agriculture au produit intérieur brut (PIB) atteint encore 40 %, ce qui fait de l'agro-industrie un secteur tremplin aux avantages naissants, susceptible d'absorber un nombre important d'emplois. En même temps, la population de la région devrait plus que doubler au cours des 30 prochaines années, ce qui fait de l'Afrique subsaharienne une région où la consommation agricole est élevée et où il convient d'investir dans une main-d'œuvre jeune et prospère. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) prévoit que d'ici 2050, la production alimentaire mondiale devra augmenter de 50 % par rapport aux niveaux de 2012 pour répondre à la demande croissante d'une population dont le nombre et l'appétit ne cessent de croître.

2. Cependant, la période récente a montré que les stratégies de modernisation du secteur agricole dans la SADC restent faibles, fragmentées et peu durables. La récente épidémie de COVID 19 et la crise entre la Russie et l'Ukraine ont mis en évidence la fragilité du secteur agricole dans l'ensemble de la SADC, alors que les catastrophes liées au changement climatique, telles que les cyclones Idai en 2019 et Freddy en 2023, anéantissent les progrès réalisés dans le secteur dans les zones générales. Plus que jamais, les parlements doivent se préoccuper de la modernisation du secteur agricole et renforcer les politiques et les lois pour s'assurer que le secteur reste un pilier économique viable capable de répondre aux attentes croissantes de l'Afrique dans les décennies à venir.
3. Selon l'OCDE, l'Afrique subsaharienne est une région agroécologiquement diversifiée et riche en terres, qui représente 15 % des terres cultivées et 20 % des pâturages dans le monde. Malgré la richesse de ses ressources agricoles, la région est confrontée au plus grave problème d'insécurité alimentaire au monde. Dans le cadre de la modernisation de l'agriculture, l'enregistrement et la gestion des ressources foncières constituent l'une des questions cruciales à prendre en compte. Alors qu'environ 95 % des terres arables sont enregistrées en Europe occidentale, les chiffres sont nettement inférieurs en Afrique subsaharienne, où environ deux tiers des ressources foncières sont détenues par des communautés dans le cadre d'accords coutumiers ou informels. Cela crée un manque de prévisibilité sur le renouvellement des cultures et décourage les investissements dans l'agro-agriculture ou l'équipement agro-technologique afin d'améliorer le rendement des cultures.

4. D'autre part, l'Africa Wealth Report 2023 a révélé que l'agriculture peut être un secteur où l'investissement d'impact peut apporter des résultats influents. Il y a plusieurs avantages à investir dans des partenariats commerciaux qui peuvent renforcer les chaînes de valeur agricoles et améliorer les produits agricoles africains grâce à des labels écologiques ou biologiques (sans engrais) qui peuvent accroître l'attrait et la qualité marchande des produits agricoles, augmentant ainsi la demande. En outre, l'agro-industrie a le potentiel de générer des entreprises secondaires qui utilisent les sous-produits agricoles pour créer des objets artisanaux, du savon ou d'autres articles artisanaux qui ont une valeur de vente supérieure. Les parlements sont directement concernés par la mise en place de programmes visant à encourager la création de petites et moyennes entreprises (PME), voire de micro-entreprises, afin de stimuler l'investissement et de fournir des solutions agricoles aux consommateurs. L'augmentation de la production agricole permettra également de réduire les importations, de fournir des produits alimentaires à des prix plus bas et plus compétitifs et de réduire le déficit commercial existant.

5. Les observateurs estiment souvent que l'Afrique peut être autosuffisante sur le plan alimentaire, en particulier pour les denrées de base telles que le blé, le maïs et les céréales. Actuellement, l'accès à la nourriture pour de nombreuses personnes dans la région reste étroitement lié à la production alimentaire locale par le biais de l'agriculture de subsistance. Cela entrave la division du travail et la capacité des régions et des communautés à produire en masse, à tester de nouvelles cultures plus résistantes aux intempéries ou aux parasites, et à développer des spécialités agricoles qui peuvent être le signe avant-coureur de l'agro-innovation. Sans une masse importante de production agricole, la région ne pourra pas s'appuyer sur l'agriculture en tant que secteur pour briser le plafond de verre de la pauvreté et des inégalités sociales. L'importance de la croissance économique dans l'agriculture pour augmenter les revenus, réduire la pauvreté et lutter contre l'insécurité alimentaire dans les pays de la SADC reste vitale. Les efforts déployés pour améliorer la productivité agricole et accroître les revenus des agriculteurs peuvent stimuler la demande dans d'autres secteurs économiques importants, créant ainsi un effet boule de neige susceptible de générer de la richesse et de propulser la prospérité économique. Ce dynamisme

multisectoriel peut contribuer à la croissance économique tout en permettant à des millions de personnes de sortir de la pauvreté.

6. Le chômage des jeunes est un problème mondial, mais il a des effets plus néfastes en Afrique que dans d'autres régions géographiques du monde. Cette situation est principalement due à la croissance démographique rapide en Afrique, à la lenteur des progrès économiques, à l'accès insuffisant aux services sociaux et de santé, ainsi qu'à l'augmentation inflationniste des prix à la consommation, qui font du chômage des jeunes une fatalité. Les jeunes adultes au chômage, en particulier les femmes, sont susceptibles d'être contraints d'élever des enfants alors qu'ils ne sont pas physiquement et mentalement prêts à le faire. Le chômage peut également être une voie d'accès à d'autres maladies sociales telles que la dépendance au jeu ou la toxicomanie. Pour la croissance de l'économie d'un pays, la participation et l'adhésion des jeunes au secteur agricole sont essentielles. Compte tenu des tendances à l'urbanisation et du fait qu'environ 50 % de la population s'installera dans les villes africaines d'ici à 2050, les zones agricoles rurales doivent rester attrayantes pour l'emploi des jeunes. Le secteur agricole doit donc offrir des emplois intelligents où la mécanisation de l'agriculture rencontre des technologies intelligentes afin d'alléger l'intensité de la main-d'œuvre et de promouvoir l'intérêt des jeunes pour devenir des agro-professionnels. En même temps, les universités doivent dispenser des cours de pointe qui répondent aux besoins de l'agriculture moderne et à l'écocompatibilité attendue pour réaliser l'agenda mondial 2030.

7. Dans la région de la SADC, l'importance d'investir dans l'autonomisation des jeunes dans l'agriculture est inévitable. Dans de nombreux pays, les principaux défis au développement des jeunes dans l'agriculture sont une croyance insuffisante dans les résultats du secteur, des idiosyncrasies selon lesquelles l'agriculture est synonyme de travail non qualifié, et le manque d'agro-éducation structurée. Il existe également des tabous sociétaux bien ancrés selon lesquels le travail agricole est nécessairement associé à la pauvreté et au manque d'éducation formelle. Il existe un nouveau besoin pour un cadre exclusif tel que celui de la Déclaration de Dar Es Salaam, en particulier sur l'implication des jeunes dans le secteur agro-industriel pour le développement de la région, en raison du fait que les jeunes sont les principaux bénéficiaires de ce que le "développement agricole" projeté produira, et en raison de sa chaîne de valeur dans

la création d'opportunités d'emploi ainsi que dans la réduction de la sécurité alimentaire dans la région.

8. Les jeunes qui sont déjà impliqués dans l'agriculture en participant ou en étant exposés à des programmes de formation sont plus susceptibles d'avoir des aspirations futures liées à l'agriculture que ceux qui ne le sont pas. Des facteurs socio-économiques tels que la situation matrimoniale, le niveau d'éducation, l'accès aux ressources et à l'information, ainsi que les perceptions des "gardiens" des ressources communautaires à l'égard des jeunes influencent la manière dont ces derniers perçoivent l'agriculture et l'intérêt qu'ils ont à y participer.

II. LA 53^E ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU FORUM : LA NÉCESSITÉ DE DISCUTER DU RÔLE DES PARLEMENTS DANS LA MODERNISATION DE L'AGRICULTURE POUR LUTTER CONTRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LE CHÔMAGE DES JEUNES DANS LA RÉGION DE LA SADC

9. L'agriculture est l'un des secteurs économiques susceptibles d'employer des millions de jeunes, de réduire le chômage des jeunes et de renforcer la sécurité alimentaire dans la région de la SADC. Il ne fait aucun doute que le secteur agricole de la région se développe lentement, une tendance qui pourrait entraver la disponibilité de nourriture pour près de 400 millions de résidents de la région si le secteur ne se développe pas à un rythme plus fiable. Le secteur a été affecté de manière récurrente en raison de l'insuffisance des ressources budgétaires dans les budgets annuels des pays membres, ainsi que de l'insuffisance des investissements dans les infrastructures de l'agriculture moderne telles que les systèmes d'irrigation et les technologies intelligentes dans le développement du secteur agricole dans la région de la SADC. L'absence de marchés fiables pour les produits cultivés par les petits agriculteurs et l'insuffisance ou l'absence d'infrastructures pour le transport des produits agricoles, en particulier des zones rurales vers les marchés souhaités, ont également des répercussions négatives sur le secteur.
10. Dans la région de la SADC, l'incidence de la faim reste élevée, en particulier dans les ménages ruraux. Les taux élevés de chômage des jeunes, les systèmes de protection sociale inadéquats et les taux élevés d'infection par le VIH/sida contribuent à

l'insécurité alimentaire dans la région. Les problèmes de sécurité alimentaire dans les pays de la SADC sont en partie liés à des injustices historiques en matière d'accès à la terre et aux ressources, ainsi qu'à des politiques qui ne favorisent pas les petites exploitations agricoles et le développement rural. D'autre part, le système agricole traditionnel a également constitué un obstacle à la compétitivité de la productivité agricole.

11. L'insécurité alimentaire est une cause de pauvreté croissante pour les communautés des États membres de la SADC. Les importations de denrées alimentaires et la hausse de leurs prix pèsent indéniablement sur le porte-monnaie des consommateurs, poussant de plus en plus de personnes dans la pauvreté. L'amélioration de la sécurité alimentaire est un élément essentiel du bien-être des ménages et des moyens de subsistance durables. La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire dans la SADC pose des défis variés aux décideurs politiques et aux parlementaires, car les moyens de subsistance d'un certain nombre de ménages de la région continuent d'être menacés, en plus de la malnutrition et d'autres troubles nutritionnels.

12. Les pays d'Afrique australe connaissent l'une des plus fortes variabilités climatiques au monde, ce qui a un impact négatif sur la sécurité alimentaire. Les systèmes agricoles modernes intégrés sont essentiels pour surmonter l'insécurité alimentaire et garantir la productivité agricole. Les systèmes qui favorisent le recyclage et la réutilisation des produits agricoles doivent être encouragés. De même, les systèmes de mariculture responsables qui incluent des filtres et des algues sont d'excellents systèmes de production car ils nécessitent peu d'intrants externes et peuvent donc être pratiqués par des communautés à faibles revenus. En outre, les algues marines peuvent être utilisées pour l'alimentation animale, humaine et cosmétique, et ont un potentiel de production de biocarburants. Il est donc nécessaire de prendre des mesures immédiates pour contenir la demande alimentaire d'une population en augmentation rapide (dont la majorité est constituée de jeunes), qui atteint 400 millions de personnes dans la région et qui devrait s'accroître au cours des prochaines décennies.

13. En tant que représentants des citoyens et des circonscriptions, les parlementaires sont de puissants agents de changement, qui devraient être habilités à encourager et à moderniser l'agriculture afin de lutter contre l'insécurité alimentaire et le chômage des jeunes. Il est nécessaire que les parlementaires renforcent leur mandat constitutionnel afin de mettre en marche le mécanisme de modernisation de la réforme agricole. La modernisation des régimes fonciers et la mise en place d'un financement favorable et de taux d'intérêt peu élevés pour les prêts agricoles permettront d'accroître la productivité agricole, la chaîne d'approvisionnement alimentaire et la création d'emplois pour les jeunes.
14. Le Parlement, en tant qu'institution au sommet de l'État, a le mandat de promulguer des lois d'habilitation, d'exercer un contrôle cohérent et d'examiner minutieusement les budgets agricoles pour s'assurer que la sécurité alimentaire et le chômage des jeunes sont pris en compte. Les parlementaires peuvent demander des politiques régionales, des protocoles et des cadres stratégiques pour encourager les innovations qui réduisent la pauvreté, grâce à une croissance économique généralisée qui inclut une agriculture respectueuse de l'environnement et résistante aux catastrophes climatiques, une sécurité alimentaire renforcée et la création d'emplois pour les jeunes.
15. Le Parlement, en tant qu'organe influent, a la capacité de veiller à ce que l'agriculture offre le mode de vie et le statut que les jeunes désirent et attendent. Il s'agit en outre de relever les défis auxquels sont confrontés les jeunes agriculteurs, notamment en modernisant les régimes fonciers et en fournissant des financements propices et des taux d'intérêt peu élevés pour les prêts agricoles. Par ailleurs, les parlements doivent combler les lacunes en matière d'égalité des sexes dans l'agriculture et veiller à ce que les hommes et les femmes aient les mêmes chances et opportunités de bénéficier d'investissements, de s'éduquer et de souscrire à des tenures foncières pour l'agriculture.
16. À cet égard, il est essentiel que la 53^e assemblée plénière de la SADC-PF délibère sur le thème « **MODERNISER L'AGRICULTURE POUR FAIRE FACE À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET AU CHÔMAGE DES JEUNES DANS LA RÉGION DE LA SADC :**

RÔLE DU PARLEMENT ». Le thème visera à attirer l'attention des parlementaires sur la question de l'insécurité alimentaire et de la crise du chômage des jeunes, d'où la nécessité de proposer des solutions immédiates pouvant être mises en œuvre par les États membres de la SADC. Il est clair que la croissance économique de la plupart des pays de la SADC repose sur la productivité agricole.

III. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS DE LA 53^E ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

17. L'Assemblée plénière du Forum est tenue par chacun de ses parlements membres sur une base rotative, conformément à l'article 11 de la Constitution du Forum et aux règles 5-7 du Règlement intérieur.

18. Les objectifs et les résultats escomptés de la 53^e Assemblée plénière sont les suivants :-

- (a) Continuer à promouvoir la coopération interparlementaire, la diplomatie et la solidarité entre les parlements membres de la SADC ;
- (b) Évaluer et présenter des stratégies de modernisation de l'agriculture qui bénéficieront aux parlements membres de la SADC ;
- (c) Délibérer sur des mesures rapidement applicables en matière d'insécurité alimentaire et de chômage des jeunes, compte tenu des effets du changement climatique sur l'agriculture ;
- (d) Examiner les possibilités d'interventions parlementaires pour moderniser la production agricole intelligente tout en veillant à ce que les écarts entre les hommes et les femmes soient dûment comblés et que les opportunités dans l'agriculture soient accessibles à tous, sans discrimination.
- (e) Examiner les stratégies d'adaptation qui peuvent être mises en œuvre par les parlements membres de la SADC sur les gains substantiels de l'agriculture durable qui peuvent influencer la sécurité alimentaire et la création d'emplois pour les jeunes ;

- (f) Examiner les motions et les déclarations des députés régionaux en rapport avec le thème de l'Assemblée plénière ; et
- (g) Continuer à promouvoir la politique interparlementaire entre les parlements membres de la SADC dans le respect des valeurs partagées et des agendas communs.

IV. LIEU

- 19. La 53^e Assemblée plénière sera accueillie par l'Assemblée nationale de Tanzanie, à Arusha, en Tanzanie, du 2 au 8 juillet 2023.